

Ma remarque est consignée à la page 969. Je parlais de doubles emplois dans les services ferroviaires, ajoutant:

Je me demande ce qui nous empêche d'agir en ce domaine, en vue de supprimer le gaspillage comme on l'a fait en Angleterre et aux États-Unis.

Voici la seconde question que je veux soulever: il a paru vendredi dernier dans le *Star* de Toronto un article intitulé: "Que l'opposition cède des sièges à des surhommes". L'article porte que j'aurais dit, d'après l'honorable député de Trinity, que le cabinet devrait donner au pays "un vrai gouvernement de temps de guerre". L'auteur de l'article cite ensuite les observations suivantes de l'honorable représentant de Trinity:

Puisque l'opposition demande que des ministres démissionnent pour faire place à des hommes mystérieux du dehors, elle devrait manifester sa bonne foi en permettant à quelques-uns de ses membres de démissionner afin que les grands hommes en question puissent prendre leurs places. Voilà qui démontrerait que les honorables députés de la gauche sont vraiment sincères.

Je n'ai pas prononcé les paroles que m'attribue l'honorable député. Ma remarque est consignée à la page 968 du hansard:

...étudier la question d'unir tous les partis au pays et à la Chambre, afin que nous ayons un vrai gouvernement du temps de guerre. J'estime que le système de partis est un luxe dont nous pouvons nous passer pendant les hostilités; nous en avons déjà eu beaucoup trop. Bien des gens pensent que la guerre est l'apanage du gouvernement libéral et que notre effort de guerre souffre de l'esprit de parti. Il en est ainsi jusqu'à un certain point, je le crains fort.

On constate que ce sont deux textes bien différents. Je puis dire que l'honorable député a prononcé un fort intéressant discours.

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

*CONTRÔLE DE CHANGE ÉTRANGER—CRÉDITS SPÉCIAUX D'IMPÔTS ET ALLOCATIONS SPÉCIALES POUR DÉPRÉCIATION

M. DESMOND:

1. Sous le régime de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu et/ou de la loi sur la taxation des surplus de bénéfiques, combien de a) particuliers, b) sociétés, c) compagnies ont demandé de l'assistance sous forme de crédits spéciaux d'impôts et/ou d'allocations spéciales pour dépréciation ou épuisement?

2. Quels sont les noms de chaque particulier, société ou compagnie qui a fait cette demande?

3. De quel genre sont les affaires de chacun de ces particuliers, sociétés ou compagnies?

4. Combien de ces demandes a-t-on accordées?

5. De quelle nature est l'assistance en crédits d'impôts ou en autres concessions que l'on a accordée à chaque particulier, société ou compagnie?

6. Comme résultat de chacune de ces subventions, concessions ou faveurs, de quel montant estimatif augmentera la quantité de change étranger détenu au Canada?

L'hon. M. ILSLEY: La réponse est donnée à cette question, mais je dois faire observer que l'honorable député n'a pas modifié sa question en remplaçant les expressions "Loi de l'impôt de guerre sur le revenu et loi sur la taxation des surplus de bénéfiques" par "Loi sur la conservation du change étranger en temps de guerre". J'ai répondu à la question comme si la modification avait été apportée.

1. (a) 1.

(b) 0.

(c) 15.

2 et 3. On estime qu'il n'est pas dans l'intérêt public de révéler les noms ou le genre d'affaires de ceux qui présentent ces demandes. La loi de 1940-1941 sur la conservation des changes en temps de guerre, chapitre 2, article 8 (2), prescrit le dépôt au Parlement de toutes les conventions dans les quinze jours qui suivent la signature de ces accords ou, si le Parlement n'est pas en session, dans les quinze jours qui suivent la session prochaine.

4. Aucune jusqu'à date. Plusieurs conventions sont maintenant à divers stades de négociation.

5 et 6. Répondu sous le n° 4.

EMBAUCHAGE DES CIVILS AUX AÉROPORTS

M. SENN:

Le 1er février 1941, combien de civils étaient occupés à chacun des aéroports suivants: Dunnville, Jarvis, Hagersville, Kohler?

L'hon. M. RALSTON: Dunnville, 59.

Kohler: C'est un terrain d'atterrissage d'urgence administré par Dunnville. Par conséquent, le personnel est compris dans celui de Dunnville et nous ne possédons pas la répartition du chiffre entre les deux terrains. Jarvis, 98. Hagersville: C'est un terrain d'atterrissage d'urgence administré par Brantford. Le personnel est donc compris dans celui de cette ville et le chiffre n'est pas décomposé entre les deux terrains.

INFORMATION PUBLIQUE—"EN AVANT, CANADA"

M. BENCE:

1. Le directeur d'information publique a-t-il publié une brochure ou des brochures intitulées: "En avant, Canada"?

2. Si oui, quel est le sujet de chacune de ces brochures?

3. Combien d'exemplaires de chaque brochure a-t-on imprimés?

4. Quels ont été les frais d'impression de chaque brochure?

5. Pour quelle fin a-t-on publié chacune de ces brochures?

6. A qui a-t-on envoyé des exemplaires de chacune de ces brochures?

7. Quels ont été les frais de distribution?